



**RAPPORT DU MAIRE AUX CITOYENS DES FAITS SAILLANTS DU  
RAPPORT FINANCIER 2020 DE LA VILLE DE GASPÉ**

**Présenté par  
Daniel Côté, maire**

**Gaspé, le 22 novembre 2021**

Conformément aux dispositions de l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, j'ai le plaisir de vous présenter un bref rapport sur la situation financière et du rapport du vérificateur externe de la Ville de Gaspé pour l'année 2020.

## **RÉSULTATS FINANCIERS DE LA VILLE DE GASPÉ POUR LA PÉRIODE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020**

---

Au cours de l'exercice financier 2020, la Ville de Gaspé et son organisme contrôlé ont perçu des recettes de 32 401 891 \$, ses dépenses de fonctionnement se sont élevées à 34 572 309 \$, ses revenus d'investissements à 1 224 227 \$, un amortissement des immobilisations de 6 970 025 \$, des produits de cession et coût des propriétés vendues de 79 447 \$, un remboursement de la dette à long terme de 3 987 802 \$, des affectations nettes de 933 876 \$, ce qui laisse un excédent net consolidé de 1 825 128 \$ pour l'exercice 2020, et qui donne un avoir des contribuables au 31 décembre 2020 de 95 003 989 \$.

Le surplus accumulé de 11 777 926 \$ au 31 décembre 2020 se détaille comme suit : un excédent de fonctionnement non affecté de 7 541 463 \$, un excédent de fonctionnement affecté à certaines dépenses spécifiques de 2 542 061 \$ et des réserves financières et fonds réservés de 1 694 402 \$.

En ce qui concerne la dette de la municipalité, les états financiers nous révèlent qu'elle s'élève à 61 702 023 \$ et se compose comme suit : 12 941 730 \$ provenant des programmes de subvention des gouvernements du Québec et du Canada, et dont les paiements annuels en capital et intérêts sont versés à la Ville par ces derniers, 2 654 314 \$ en travaux d'amélioration locale assumés par les propriétaires riverains, et 46 105 979 \$ représentant la dette sous contrôle de la ville à la charge de l'ensemble des contribuables.

## FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2020 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

---

|  |                      |
|--|----------------------|
| <b>Revenus supplémentaires</b> .....                                 | <b>753,877 \$</b>    |
| • Taxes foncières et de services.....                                | 431,190 \$           |
| • Tenant lieu de taxes.....  | 61,424 \$            |
| • Autres services rendus   |                      |
| 1. Transport.....  | -1,010,838 \$        |
| 2. Loisirs.....  | -176,093 \$          |
| 3. Administration.....   | 168,737 \$           |
| 4. Hygiène du milieu.....  | 477,952 \$           |
| • Mutations immobilières et intérêts sur arriérés.....               | -49,864 \$           |
| • Compensation collecte sélective.....                               | 50,232 \$            |
| • Vente d'actifs.....  | -120,553 \$          |
| • Transferts gouvernementaux.....                                    | 119,919 \$           |
| • Revenus provenant du parc éolien.....                              | -16,814 \$           |
| • Transfert gouvernemental frais COVID.....                          | 818,585 \$           |
| <br>   |                      |
| <b>Dépenses en moins</b> .....                                       | <b>-1,100,993 \$</b> |
| • Salaires et charges sociales.....                                  | -488,498 \$          |
| • Déplacement personnel, communications, publications, etc.....      | -71,934 \$           |
| • Honoraires professionnels, assurances et cotisations diverses..... | 236,871 \$           |
| • Dépenses d'entretien général et réparations.....                   | -47,724 \$           |
| • Pièces, équipements, essence, électricité, etc.....                | -177,022 \$          |
| • Diverses dépenses de fonctionnement autres.....                    | -121,219 \$          |
| • Intérêts et capital sur dette.....                                 | -178,511 \$          |
| • Affectations supplémentaires et réserves.....                      | -252,956 \$          |
| <br>   |                      |
| <b>Surplus / (déficit) organisme contrôlé</b> .....                  | <b>-29,742 \$</b>    |

**Donc, un excédent net de fonctionnement de 1 825 128 \$ (après consolidation), diminué à 925 128 \$ en tenant compte de l'affectation de 900 000 \$ pour équilibrer le budget 2020.**

Au niveau des investissements, voici une liste des principaux travaux et acquisitions effectués pour l'année 2020 :

1. La réfection et le pavage de diverses rues de la Ville pour plus de 600,000 \$;
2. Acquisition de véhicules municipaux pour plus de 900,000 \$;
3. Les travaux d'aménagement du nouveau garage municipal pour plus de 5 M\$;
4. Le prolongement et le resurfaçage de la piste de l'aéroport Michel-Pouliot pour un projet évalué à près de 10 M\$;
5. La construction et la réfection de divers bâtiments de loisirs de la Ville de Gaspé pour une somme de près de 300,000 \$;
6. Projet RÉGIM – TCITÉ pour un montant de 100,000 \$;
7. Le prolongement de la conduite d'égout et d'aqueduc dans le parc industriel pour plus de 400,000 \$;
8. Travaux de réaménagement du Havre de l'Anse-au-Griffon pour plus de 2 000 000 \$;
9. Etc.

Le conseil municipal tient à rappeler aux contribuables que, malgré les responsabilités accrues et tous les projets réalisés et à venir, la santé financière de la Ville de Gaspé est très bonne posture. La gestion serrée des deniers publics et la vigueur de l'économie de la municipalité permettent d'entrevoir les années à venir avec beaucoup d'enthousiasme. Cependant, la capacité de payer de nos citoyens demeurera la priorité pour le conseil municipal, compte tenu des nouveaux défis à relever au cours des prochains mois suivants les effets de la pandémie.

Daniel Côté,  
Maire de la Ville de Gaspé